

Rapport financier 2016 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Deux-Montagnes _____

Code géographique : 72010 _____

Type d'organisme municipal : Municipalité locale _____

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé	S3
--	----

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S5
États financiers consolidés audités	S6 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements financiers non audités	S36 - S52

Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017

Table des matières	S54
Données prévisionnelles	S55 - S65

Autres renseignements sur l'organisme municipal	S67
---	-----

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	S68
---	-----

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Guindon, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Deux-Montagnes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

(Nom de l'organisme)

et que les données prévisionnelles de l'exercice 2017 présentées dans la section III du rapport financier sont conformes

au budget de Deux-Montagnes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017,

(Nom de l'organisme)

adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le 2017-07-11.

(Date)

[Originale signée]

Signature _____

Date

2017-07-11

Section I - États financiers consolidés

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
la Ville de Deux-Montagnes

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Deux-Montagnes et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Ville de Deux-Montagnes inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 19 et 21 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Autres points

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que les données prévisionnelles de l'exercice 2017, présentées à la section III, ne sont pas auditées

[Original signé par]

/s/ Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.
Laval
CPA Auditeur, CA permis de comptabilité publique no A119220

DATE 2017-07-11

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

[Original signé par]

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalisations 2015	Budget 2016		Réalisations 2016		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
		Redressé note 20					
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	20 019 627	20 314 100	20 336 824			20 209 702
Compensations tenant lieu de taxes	2	488 499	395 500	467 527			467 527
Quotes-parts	3					4 583 628	
Transferts	4	649 769	718 900	702 950		874 830	1 502 158
Services rendus	5	7 589 618	3 728 400	3 698 032		1 422 006	5 030 038
Imposition de droits	6	927 809	729 000	1 161 341			1 161 341
Amendes et pénalités	7	665 677	520 500	424 660		264 816	689 476
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	306 730	95 000	262 079		20 736	252 883
Autres revenus	10	1 221 280		334 569		700 262	1 034 831
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	31 869 009	26 501 400	27 387 982		7 866 278	30 347 956
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 230 723		914 286		6 040	920 326
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	16						
Autres	17			263 310		28 432	291 742
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	18						
	19	2 230 723		1 177 596		34 472	1 212 068
	20	34 099 732	26 501 400	28 565 578		7 900 750	31 560 024
Charges							
Administration générale	21	4 286 867	4 134 600	3 927 660	221 932		4 149 592
Sécurité publique	22	8 923 890	5 669 600	5 670 111	292 390	3 484 631	5 986 285
Transport	23	2 548 377	3 197 700	3 242 978	1 225 795	1 840 567	5 740 834
Hygiène du milieu	24	3 466 950	3 513 800	3 363 253	1 760 201	368 259	4 937 438
Santé et bien-être	25	273 458	115 000	133 281	175	817 828	658 540
Aménagement, urbanisme et développement	26	896 071	903 200	864 880	45 478		910 358
Loisirs et culture	27	2 786 977	3 031 900	3 073 251	524 846	92 315	3 690 412
Réseau d'électricité	28						
Frais de financement	29	1 549 534	2 041 000	1 187 546		366 791	1 524 405
Effet net des opérations de restructuration	30						
Amortissement des immobilisations	31	4 056 047	4 214 500	4 070 817	(4 070 817)		
	32	28 788 171	26 821 300	25 533 777		6 970 391	27 597 864
Excédent (déficit) de l'exercice	33	5 311 561	(319 900)	3 031 801		930 359	3 962 160

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Réalisations 2015	Budget 2016	Réalizations 2016		Total consolidé ¹
		Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 311 561	(319 900)	3 031 801	930 359	3 962 160
Moins: revenus d'investissement	2	(2 230 723)	()	(1 177 596)	(34 472)	(1 212 068)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	3 080 838	(319 900)	1 854 205	895 887	2 750 092
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	4 056 047	4 214 500	4 070 817	580 351	4 651 168
Produit de cession	5	1		390 450		390 450
(Gain) perte sur cession	6	878 386		(291 161)	40	(291 121)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	4 934 434	4 214 500	4 170 106	580 391	4 750 497
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9				424 266	424 266
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11				424 266	424 266
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			15 102		15 102
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 371 151)	(3 792 800)	(3 056 208)	(519 406)	(3 575 614)
	18	(3 371 151)	(3 792 800)	(3 041 106)	(519 406)	(3 560 512)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(863 915)	(107 600)	(749 341)	(60 987)	(810 328)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				(77)	(77)
Excédent de fonctionnement affecté	21	62 500	378 000			
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 982 459)	(352 500)	(107 691)	47 114	(60 577)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(19 665)	(19 700)	(22 685)	(17 267)	(39 952)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(2 803 539)	(101 800)	(879 717)	(31 217)	(910 934)
	26	(1 240 256)	319 900	249 283	454 034	703 317
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 840 582		2 103 488	1 349 921	3 453 409

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		<u>Réalisations 2015</u>		<u>Budget 2016</u>		<u>Réalisations 2016</u>				
		<u>Administration municipale</u>		<u>Administration municipale</u>		<u>Administration municipale</u>		<u>Organismes contrôlés</u>		
		Redressé note 20						<u>Total consolidé¹</u>		
Revenus d'investissement	1	2 230 723				1 177 596		34 472	1 212 068	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES										
<i>Ajouter (déduire)</i>										
Immobilisations										
Acquisition										
Administration générale	2	(224 307)	(20 400)	(38 775)	()	(38 775)
Sécurité publique	3	(466 856)	(106 600)	(325 619)	(111 588)	(437 207)
Transport	4	(552 057)	(2 100 000)	(1 710 843)	(9 591)	(1 720 434)
Hygiène du milieu	5	(2 381 267)	(1 855 000)	(1 597 669)	(33 907)	(1 631 576)
Santé et bien-être	6	()	()	()	(2 770)	(2 770)
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	(471 733)	(515 000)	(579 010)	()	(579 010)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()
	10	(4 096 220)	(4 597 000)	(4 251 916)	(157 856)	(4 409 772)
Propriétés destinées à la revente										
Acquisition	11	()	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats										
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()	()
Financement										
Financement à long terme des activités d'investissement	13	3 203 083				68 300			68 300	
Affectations										
Activités de fonctionnement	14	863 915		107 600		749 341		60 987	810 328	
Excédent accumulé										
Excédent de fonctionnement non affecté	15									
Excédent de fonctionnement affecté	16									
Réserves financières et fonds réservés	17	163 870				858 659			858 659	
	18	1 027 785		107 600		1 608 000		60 987	1 668 987	
	19	134 648		(4 489 400)		(2 575 616)		(96 869)	(2 672 485)	
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	2 365 371		(4 489 400)		(1 398 020)		(62 397)	(1 460 417)	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Réalisations 2015	Budget 2016	Réalizations 2016		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 311 561	(319 900)	3 031 801	930 359	3 962 160
Variation des immobilisations						
Acquisition	2 (4 096 220) (4 597 000) (4 251 916) (157 856) (4 409 772)
Produit de cession	3	1		390 450		390 450
Amortissement	4	4 056 047	4 214 500	4 070 817	580 351	4 651 168
(Gain) perte sur cession	5	878 386		(291 161)	40	(291 121)
Réduction de valeur / Reclassement	6					
	7	838 214	(382 500)	(81 810)	422 535	340 725
Variation des propriétés destinées à la revente	8				424 266	424 266
Variation des stocks de fournitures	9	(9 935)		24 312		24 312
Variation des autres actifs non financiers	10	(4 942)		(33 359)	(6 440)	(39 799)
	11	(14 877)		(9 047)	417 826	408 779
	12	6 134 898	(702 400)	2 940 944	1 770 720	4 711 664
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13					
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	6 134 898	(702 400)	2 940 944	1 770 720	4 711 664
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice						
Solde déjà établi	15	(34 094 550)		(28 101 743)	(15 914 215)	(38 641 981)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16	(142 091)				
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17					
Solde redressé	18	(34 236 641)		(28 101 743)	(15 914 215)	(38 641 981)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19	(28 101 743)		(25 160 799)	(14 143 495)	(33 930 317)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		<u>2015</u>	<u>Administration</u>	<u>2016</u>	<u>Total</u>
		Administration	municipale	Organismes	consolidé ¹
		municipale	Redressé note 20	contrôlés	
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	4 834 880	5 117 173	1 441 469	6 583 575
Débiteurs (note 5)	2	14 489 510	13 656 396	1 118 043	13 460 859
Prêts (note 6)	3			50 631	50 631
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	362 447	210 276		
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	19 686 837	18 983 845	2 610 143	20 095 065
PASSIFS					
Découvert bancaire	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	21 442	21 442	259 551	280 993
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	6 349 616	4 860 578	7 780 971	5 978 925
Revenus reportés (note 12)	12	317 756	88 283	2 139 247	2 227 530
Dette à long terme (note 13)	13	41 099 766	39 174 341	6 218 602	45 392 943
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			355 267	144 991
	15	47 788 580	44 144 644	16 753 638	54 025 382
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(28 101 743)	(25 160 799)	(14 143 495)	(33 930 317)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	78 080 278	78 162 089	10 761 786	88 923 875
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18				
Stocks de fournitures	19	81 370	57 058		57 058
Autres actifs non financiers (note 17)	20	217 337	250 696	33 779	284 475
	21	78 378 985	78 469 843	10 795 565	89 265 408
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	2 740 405	3 768 489	(6 296 447)	707 679
Excédent de fonctionnement affecté	23				
Réserves financières et fonds réservés	24	4 340 944	4 820 178	213 927	5 034 105
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(68 791)	(61 208)	(272 921)	(334 129)
Financement des investissements en cours	26	(864 864)	(2 293 086)		(2 293 086)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	44 129 548	47 074 671	3 007 511	52 220 522
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	50 277 242	53 309 044	(3 347 930)	55 335 091

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Réalizations 2016		
	Administration municipale Redressé note 20	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 311 561	3 031 801	930 359	3 962 160
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	4 056 047	4 070 817	580 351	4 651 168
Autres					
- Perte (gain) sur disposition d	3	878 386	(291 161)	40	(291 121)
-	4				
	5	10 245 994	6 811 457	1 510 750	8 322 207
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(1 085 601)	833 112	(878 684)	(45 572)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	(464 064)	(1 489 038)	331 382	(1 157 656)
Revenus reportés	9	161 046	(229 473)	157 991	(71 482)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(1 353 565)	152 171	18 898	171 069
Propriétés destinées à la revente	11			424 266	424 266
Stocks de fournitures	12	(9 935)	24 312		24 312
Autres actifs non financiers	13	(4 942)	(33 359)	(6 440)	(39 799)
	14	7 488 933	6 069 182	1 558 163	7 627 345
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (4 096 220) (4 251 916) (157 856) (4 409 772)
Produit de cession	16	1	390 450		390 450
	17	(4 096 219)	(3 861 466)	(157 856)	(4 019 322)
Activités de placement					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats					
Émission ou acquisition	18 () () () ()
Remboursement ou cession	19			262 692	262 692
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 () () () ()
Cession	21				
	22			262 692	262 692
Activités de financement (note 23)					
Émission de dettes à long terme	23	4 972 159	1 611 590		1 611 590
Remboursement de la dette à long terme	24 (3 871 767) (3 565 572) (812 182) (4 377 754)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(2 202 657)		(82 068)	(82 068)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(92 692)	28 559	1 241	29 800
Autres	27				
-	28				
	29	(1 194 957)	(1 925 423)	(893 009)	(2 818 432)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
	30	2 197 757	282 293	769 990	1 052 283
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice					
Solde déjà établi	31	2 637 123	4 834 880	(1 989 885)	5 531 292
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32				
Solde redressé	33	2 637 123	4 834 880	(1 989 885)	5 531 292
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)					
	34	4 834 880	5 117 173	(1 219 895)	6 583 575

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		<u>Réalisations 2015</u>	<u>Budget 2016</u>	<u>Réalisations 2016</u>	<u>Total</u>	
		<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Organismes</u>	
		<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>contrôlés</u>	
					<u>Total consolidé¹</u>	
Rémunération	1	11 089 920	6 985 356	6 947 690	2 595 917	9 543 607
Charges sociales	2	2 815 221	1 886 500	1 817 590	592 524	2 410 114
Biens et services	3	6 077 270	5 808 144	5 743 838	2 834 808	8 285 902
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	1 001 833	1 781 000	804 569	313 056	1 087 693
D'autres organismes municipaux	5	28 771		21 822		21 822
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	184 837		178 558	16 688	195 246
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	334 093	260 000	182 597	37 047	219 644
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	2 442 912	5 525 700	5 580 601		996 973
Transferts	10					
Autres	11					
Autres organismes						
Transferts	12					
Autres	13	219 219	185 100	173 945		173 945
Amortissement des immobilisations	14	4 056 047	4 214 500	4 070 817	580 351	4 651 168
Autres						
-	15	538 048	175 000	11 750		11 750
-	16					
-	17					
	18	28 788 171	26 821 300	25 533 777	6 970 391	27 597 864

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalizations	
		2016	2015 Redressé note 20
Revenus			
Taxes	1	20 209 702	19 754 909
Compensations tenant lieu de taxes	2	467 527	488 499
Quotes-parts	3		
Transferts	4	2 422 484	3 596 414
Services rendus	5	5 030 038	9 151 093
Imposition de droits	6	1 161 341	927 809
Amendes et pénalités	7	689 476	733 616
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	252 883	365 419
Autres revenus	10	1 326 573	(1 343 572)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	31 560 024	33 674 187
Charges			
Administration générale	14	4 149 592	4 100 877
Sécurité publique	15	5 986 285	9 400 308
Transport	16	5 740 834	4 929 682
Hygiène du milieu	17	4 937 438	4 930 655
Santé et bien-être	18	658 540	858 601
Aménagement, urbanisme et développement	19	910 358	941 549
Loisirs et culture	20	3 690 412	3 534 747
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	1 524 405	2 209 890
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	27 597 864	30 906 309
Excédent (déficit) de l'exercice	25	3 962 160	2 767 878
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	51 372 931	48 839 075
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	27		(234 022)
Solde redressé	28	51 372 931	48 605 053
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	55 335 091	51 372 931

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalizations	
		2016	2015
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 962 160	2 767 878
Variation des immobilisations			
Acquisition	2	(4 409 772)	(4 468 289)
Produit de cession	3	390 450	48 276
Amortissement	4	4 651 168	4 578 373
(Gain) perte sur cession	5	(291 121)	3 623 891
Réduction de valeur / Reclassement	6		
	7	340 725	3 782 251
Variation des propriétés destinées à la revente	8	424 266	
Variation des stocks de fournitures	9	24 312	(1 196)
Variation des autres actifs non financiers	10	(39 799)	(14 222)
	11	408 779	(15 418)
	12	4 711 664	6 534 711
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13		
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	4 711 664	6 534 711
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	15	(38 641 981)	(44 538 047)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16		(638 645)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17		
Solde redressé	18	(38 641 981)	(45 176 692)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19	(33 930 317)	(38 641 981)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	6 583 575	5 531 292
Débiteurs (note 5)	2	13 460 859	13 415 287
Prêts (note 6)	3	50 631	151 475
Placements de portefeuille (note 7)	4		161 848
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		26 078
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	20 095 065	19 285 980
PASSIFS			
Découvert bancaire	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	280 993	363 061
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	5 978 925	7 136 581
Revenus reportés (note 12)	12	2 227 530	2 299 012
Dette à long terme (note 13)	13	45 392 943	48 129 307
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	144 991	
	15	54 025 382	57 927 961
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(33 930 317)	(38 641 981)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	88 923 875	89 264 600
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		424 266
Stocks de fournitures	19	57 058	81 370
Autres actifs non financiers (note 17)	20	284 475	244 676
	21	89 265 408	90 014 912
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	55 335 091	51 372 931

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 962 160	2 767 878
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	4 651 168	4 578 373
Autres			
- Gain sur disposition d'actif	3	(291 121)	3 623 592
-	4		(276 433)
	5	8 322 207	10 693 410
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(45 572)	(1 012 907)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(1 157 656)	(172 234)
Revenus reportés	9	(71 482)	128 731
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	171 069	(1 017 196)
Propriétés destinées à la revente	11	424 266	
Stocks de fournitures	12	24 312	(1 196)
Autres actifs non financiers	13	(39 799)	(14 222)
	14	7 627 345	8 604 386
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(4 409 772)	(4 468 289)
Produit de cession	16	390 450	48 276
	17	(4 019 322)	(4 420 013)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19	262 692	192 518
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		38 843
	22	262 692	231 361
Activités de financement (note 23)			
Émission de dettes à long terme	23	1 611 590	4 972 159
Remboursement de la dette à long terme	24	(4 377 754)	(4 529 766)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(82 068)	(2 230 370)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	29 800	(89 160)
Autres	27		
-	28		
	29	(2 818 432)	(1 877 137)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	1 052 283	2 538 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	5 531 292	2 992 695
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32		
Solde redressé	33	5 531 292	2 992 695
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)			
	34	6 583 575	5 531 292

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présentés aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S11, S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable.

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants dans les proportions indiquées :

- Conseil Intermunicipal de transport des Laurentides: consolidation ligne par ligne représentant une quote-part de 3.83% pour les opérations courantes et 3.315% pour les postes du bilan.

-Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes: consolidation ligne par ligne représentant une quote-part de 51.61% pour les opérations courantes et 49.44% pour les postes du bilan.

-Régie de police du Lac des Deux-Montagnes: consolidation ligne par ligne représentant une quote-part de 36.47% pour les opérations courantes et 36.60% pour les postes du bilan.

-Corporation du Manoir Grand-Moulin: consolidation ligne par ligne représentant une quote-part de 100 % pour les opérations courantes et 100 % pour les postes du bilan.

-Corporation Complexe sportif et culturel de Deux-Montagnes: consolidation ligne par ligne représentant une quote-part de 100 % pour les opérations courantes et 100 % pour les postes du bilan.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

B) Comptabilité d'exercice**Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférents. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements

Les placements temporaires, qui sont constitués de dépôts à terme et d'autres titres, ainsi que les placements à long terme à titre d'investissement et les placements à long terme à des fins de trésorerie sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Placements

Les placements à long terme au coût sont dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidés des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

recevabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs non financiers qui, de par leur nature, sont employés normalement pour fournir des services futurs. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructure	
Hygiène du milieu - eau potable	40 ans
Hygiène du milieu - eau usées	33 à 40 ans
Transport - construction chemin, trottoir, rue	40 ans
Transport - construction surfacage d'origine	15 ans
Transport - éclairage de rues	20 ans
Transport - signaux de circulation	15 ans
Transport - aménagements de parcs stat.	20 ans
Bâtiments	40 ans
Bâtiments - réparations majeures	15 ans
Bâtiments autres	30 ans
Améliorations locatives	4 à 30 ans
Véhicules - automobiles	7 à 10 ans
Véhicules lourds	20 ans
Ameublement et équipement informatique	5 ans
Ameublement et équipement de bureau	10 ans
Machinerie, outillage et équip. - machinerie lourde	20 ans
Machinerie, outillage et équip. - Unité mobile	20 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Machinerie, outillage et équip. - autres 10 ans

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charge à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donne lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

G) Avantages sociaux futurs**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par un organisme est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection, à partir des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2016 selon la méthode suivante : valeur marchande.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016****H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement: au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes ou du fonds de roulement

- Avantages sociaux futurs :

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés.

I) Instruments financiers

S/O

J) Autres éléments**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

3. Modification de méthodes comptablesComptabilisation de fonds réservés

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation du Fonds parcs et terrains de jeux. Antérieurement, conformément aux

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

directives du Manuel de la présentation de l'information financière municipale, les sommes accumulées à ce fonds étaient constatées à titre de fonds réservés.

Cette méthode de comptabilisation n'était pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lesquelles prévoient que ces sommes doivent être constatées à titre de revenus reportés. Cette modification comptable a entraîné, au 31 décembre 2015 et pour l'exercice terminé à cette date, les ajustements suivants :

	Augmentation (diminution)
État de la situation financière	
Revenus reportés	298 388\$
Dette nette et excédent accumulé	(298 388\$)
État des résultats	
Autres revenus	(156 297\$)
Excédent de l'exercice	(156 297\$)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(142 091\$)
Excédent accumulé au début de l'exercice	(298 388\$)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1		
Placements de portefeuille	2		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	3	865 339	939 860
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	4		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5	9 296 901	9 015 165
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6	632 192	689 105
Organismes municipaux	7	1 036 265	1 005 291
Autres			
- Autres	8	1 630 162	1 704 150
-	9		61 716
	10	13 460 859	13 415 287
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	8 062 943	7 168 082
Organismes municipaux	12	756 041	914 840
Autres tiers	13		
	14	8 818 984	8 082 922
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	15	768 498	742 774
Note			
Des sommes à recevoir d'organismes contrôlés à 100% par la ville totalisant 1 004 670\$ (2 236 320\$ en 2015) net de provision de 5 373 980 \$(5 373 980\$ en 2015) sont incluses dans les débiteurs dans la colonne 'Administration municipale' de la Situation financière par organisme (p.S11). Dans la colonne 'Total consolidés' les sommes à recevoir sont nulles. Comptes tenu de la situation financière de ces organismes, la Ville n'est pas en mesure de déterminer si elle pourra récupérer la totalité des sommes à recevoir.			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	16		
Prêts à un fonds d'investissement	17		
Autres			
- Centre jeunesse	18		90 000
- Garderie Educative l'enfant DO	19	50 631	61 475
	20	50 631	151 475
Provision pour moins-value déduite des prêts	21		
Note			
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		161 848
	24		161 848
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	25		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
8. Avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	26 (144 991)	26 078
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	27 ()	()
	28 (144 991)	26 078
Charge de l'exercice		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	29 896 739	(221 090)
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	30	
Régimes à cotisations déterminées	31	
Autres régimes (REER et autres)	32 4 937	3 898
Régimes de retraite des élus municipaux	33 29 362	28 058
	34 931 038	(189 134)

Se référer à la section « Autres renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015, afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que, selon les conditions prévues par la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties, alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2016.

Application de la Loi au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Deux-Montagnes

La Ville de Deux-Montagnes participe à un régime de retraite qui est visé par la Loi, et dont les ententes pour la restructuration du régime sont en cours de finalisation. Certaines modifications ont déjà été reflétées dans l'exercice précédent. L'impact des nouvelles modifications apportées aux résultats de 2016 est résumé ci-après :

-Incidence de la cotisation au fonds de stabilisation (a) sur le coût du service courant de l'exercice : 80 030 \$.

(a) Certaines de ces modalités ont un impact sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur). Pour les employés de la Ville de Deux-Montagnes (cadres, cols blancs et cols bleus), malgré que les lettres d'entente soient toujours en cours de finalisation, les cotisations pour l'année 2016 reflètent les ententes mentionnées ci-dessus, notamment en ce qui concerne le fonds de stabilisation.

9. Autres actifs financiers		
Propriétés destinées à la revente (note 16)	35	
Autres	36	
	37	

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Note**10. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une marge de crédit de 7 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2016, cette marge de crédit est inutilisée. Au 31 décembre 2016, le taux est de 2,7% (2,7 % en 2015).

Un organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 5 250 000 \$ (165 375\$ selon la quote-part) renouvelable en septembre 2018. Il porte intérêt au taux préférentiel et est garanti par les comptes clients et autres créances. Au 31 décembre 2016, le solde de cette marge de crédit est nul.

Un organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 592 000\$. Il porte intérêt au taux préférentiel et est garanti par un bâtiment. Au 31 décembre 2016, cette marge de crédit a un solde de 260 000\$.

Un organisme dispose de facilités de crédit autorisées de 750 000\$ (370 500\$ selon la quote-part) qui portent intérêt au taux préférentiel. Ces facilités de crédit sont renouvelable annuellement.

11. Créiteurs et charges à payer

Fournisseurs	38	1 322 310	1 186 999
Salaires et avantages sociaux	39	2 755 445	2 735 321
Dépôts et retenues de garantie	40	241 720	206 604
Provision pour contestations d'évaluation	41		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	42		
Frais d'assainissement des sites contaminés	43		
Autres			
- Organisme municipaux	44	1 393 981	2 717 116
- Intérêts courus sur la dette	45	265 469	290 541
-	46		
-	47		
-	48		
	49	5 978 925	7 136 581

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	50		
Transferts	51	33 403	11 467
Fonds parcs et terrains de jeux	52	57 328	298 384
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Société québécoise d'assainissement des eaux	54		
Fonds de développement des territoires	55		
Autres			
- Vente perçues d'avance	56	35 525	23 508
- Apport reporté	57	2 087 709	1 965 653
- Produit de la criminalité	58	13 565	
-	59		
	60	2 227 530	2 299 012

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

					2016		2015	
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance					
	de	à	de	à				
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,58	4,00	2017	2040	61	40 549 984	42 843 446	
Obligations et billets en monnaies étrangères					62			
Gains (pertes) de change reportés					63			
					64			
Autres dettes à long terme								
Gouvernement du Québec et ses entreprises	4,00	4,00	2021	2021	65	494 374	655 856	
Organismes municipaux					66			
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					67			
Autres		4,00	2017		68	4 528 619	4 839 839	
					69	45 572 977	48 339 141	
Frais reportés liés à la dette à long terme					70	(180 034)	(209 834)	
					71	45 392 943	48 129 307	

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2016			
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2017	72	80	6 958 365	88	97	488 678	105	7 447 043
2018	73	81	6 521 421	89	98	506 977	106	7 028 398
2019	74	82	8 193 495	90	99	3 941 700	107	12 135 195
2020	75	83	11 262 755	91	100	55 808	108	11 318 563
2021	76	84	424 930	92	101	29 830	109	454 760
2022 et +	77	85	7 189 018	93	102		110	7 189 018
	78	86	40 549 984	94	103	5 022 993	111	45 572 977
Intérêts et frais accessoires				95	()		112	()
	79	87	40 549 984	96	104	5 022 993	113	45 572 977

Note

	2016		2015	
14. Actifs financiers nets (dette nette)				
Revenant à (à la charge de)				
L'organisme municipal	114	(33 327 189)	(36 467 654)	
Tiers				
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	115	(393 532)	(1 442 065)	
Autres	116	(209 596)	(732 262)	
	117	(33 930 317)	(38 641 981)	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	118	34 305 200	146	211 472	173	(215 729)	200	34 732 401
Eaux usées	119	37 123 032	147	245 379	174	(215 729)	201	37 584 140
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	120	34 423 966	148	1 450 275	175		202	35 874 241
Autres	121	3 973 583	149		176		203	3 973 583
Réseau d'électricité	122		150		177		204	
Bâtiments	123	27 216 908	151	403 746	178		205	27 620 654
Améliorations locatives	124	17 132	152	22 054	179		206	39 186
Véhicules	125	4 933 538	153	47 200	180	22 152	207	4 958 586
Ameublement et équipement de bureau	126	3 403 900	154	168 202	181	49 700	208	3 522 402
Machinerie, outillage et équipement divers	127	4 790 175	155	442 624	182	216 937	209	5 015 862
Terrains	128	3 731 052	156	228 546	183	99 289	210	3 860 309
Autres	129		157		184		211	
	130	<u>153 918 486</u>	158	<u>3 219 498</u>	185	<u>(43 380)</u>	212	<u>157 181 364</u>
Immobilisations en cours	131	<u>600 572</u>	159	<u>1 190 274</u>	186	<u>431 458</u>	213	<u>1 359 388</u>
	132	<u>154 519 058</u>	160	<u>4 409 772</u>	187	<u>388 078</u>	214	<u>158 540 752</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	133	8 701 115	161	857 582	188		215	9 558 697
Eaux usées	134	13 911 131	162	971 839	189		216	14 882 970
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	135	23 031 136	163	1 041 453	190		217	24 072 589
Autres	136	842 239	164	251 120	191		218	1 093 359
Réseau d'électricité	137		165		192		219	
Bâtiments	138	10 164 440	166	853 997	193		220	11 018 437
Améliorations locatives	139	8 884	167	3 495	194		221	12 379
Véhicules	140	2 402 364	168	247 134	195	22 152	222	2 627 346
Ameublement et équipement de bureau	141	2 887 965	169	165 493	196	49 700	223	3 003 758
Machinerie, outillage et équipement divers	142	3 305 184	170	259 055	197	216 897	224	3 347 342
Autres	143		171		198		225	
	144	<u>65 254 458</u>	172	<u>4 651 168</u>	199	<u>288 749</u>	226	<u>69 616 877</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	145	<u>89 264 600</u>					227	<u>88 923 875</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	228		231		233		235	
Amortissement cumulé	229	(_____)	232	(_____)	234	(_____)	236	(_____)
Valeur comptable nette	230	<u>_____</u>					237	<u>_____</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	238	
Immeubles industriels municipaux	239	
Autres	240	424 266
	241	424 266
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	242	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	243	424 266
Note		
17. Autres actifs non financiers		
Frais payés d'avance		
-	244	284 475
-	245	244 676
-	246	
Autres		
-	247	
-	248	
	249	284 475
		244 676
Note		

18. Obligations contractuelles

La Ville est engagée en vertu de contrats de services de déneigement, d'enlèvement des matières recyclables, de nettoyage de puisards, de location d'équipement et de contrats envers des transporteurs échéant à différentes dates jusqu'en 2033, pour une somme totale de 7 648 000\$. Les paiements exigibles en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices financiers se détaillent comme suit :

2017	1 040 000 \$
2018	1 159 000 \$
2019	1 145 000 \$
2020	1 129 000 \$
2021	1 066 000 \$

De plus, un organisme s'est engagé en vertu d'un contrat d'acquisition d'équipements de radiocommunication à payer 49 000\$ en 2017.

19. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Au 31 décembre 2016, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 75 026\$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

b) Auto-assurance

Non applicable

c) Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses actions et réclamations. La direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influenceront pas de façon sensible la situation financière. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée.

d) Autres**Événement subséquent**

Au cours de l'exercice, le ministre des Transports a adopté le projet de Loi numéro 76 prévoyant abolir au 1er juin 2017, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et les Conseils intermunicipaux de transport (CIT) pour former deux nouvelles entités. De cette Loi seront créés l'Autorité régionale de transport métropolitain (ART) qui sera chargée de la planification, l'organisation et le financement et le Réseau de transport métropolitain (RTM) qui sera responsable de l'exploitation, des trains de banlieue et des autobus sur les territoires des couronnes nord et sud.

Inondations

En avril et mai 2017, le Québec a été aux prises avec une crue des eaux exceptionnelles qui a causée des inondations dans plusieurs villes et municipalités de la province. La Ville de Deux-Montagnes a été touchée par ces inondations et a engagé des coûts afin d'aider ses citoyens à faire face à la situation. Les coûts engagés sont principalement : l'achat de sacs de sable, la location d'équipements spécialisés, l'embauche temporaire de ressources supplémentaires et la paiement de temps supplémentaires. Le gouvernement du Québec a annoncé qu'une partie de ces coûts pourrait être remboursée. Les villes et municipalités ont jusqu'au 16 août 2017 pour soumettre les informations financières relatives aux coûts engagés pour faire face aux inondations. La Ville travaille présentement à compiler l'information de sorte qu'à la date du dépôt des états financiers, le montant à recevoir du gouvernement du Québec est indéterminé.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

20. Redressement aux exercices antérieurs

Les impacts de la modification de méthode comptable concernant les frais de parc et terrain de jeu sont décrits à la note 3. Modification de méthodes comptables.

De plus, les différents redressements aux exercices antérieurs inclus au rapport financier sont expliqués par la variation des pourcentages de consolidation d'un des partenariats auxquels participe la municipalité par rapport à ceux de l'exercice précédent.

21. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers net (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

22. Instruments financiers

S/O

23. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

		2016	2015
Encaisse	250	6 583 575	5 531 292
Découvert bancaire	251	()	()
<i>Ajouter</i>			
-	252		
-	253		
-	254		
-	255		
<i>Déduire</i>			
-	256	()	()
-	257	()	()
-	258	()	()
-	259	()	()
-	260	()	()
-	261	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	262	6 583 575	5 531 292

Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice

263

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

24. Fonds local d'investissement

	2016	2015
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	264	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	265	
Autres revenus	266	
	267	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	268	
Variation de la provision pour moins-value	269	
	270	
Autres charges	271	
	272	
Excédent (déficit) de l'exercice	273	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs		
Encaisse	274	
Placements de portefeuille	275	
Débiteurs	276	
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	277	
Provision pour moins-value	278	() ()
	279	
	280	
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	281	
Revenus reportés	282	
Dette à long terme	283	
	284	
Solde du Fonds local d'investissement	285	

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	286	
Supportant les engagements de prêts	287	
Supportant les garanties de prêts	288	
	289	

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

25. Fonds local de solidarité**2016****2015****RÉSULTATS****Revenus**

Revenus sur les placements de portefeuille	290
Revenus sur les prêts aux entreprises	291
Autres revenus	292
	<hr/> 293 <hr/>

Charges

Créances douteuses	
Radiation de prêts	294
Variation de la provision pour moins-value	295
	<hr/> 296 <hr/>
Intérêts sur la dette à long terme	297
Autres charges	298
	<hr/> 299 <hr/>

Excédent (déficit) de l'exercice	300
---	------------

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**Actifs**

Encaisse	301		
Placements de portefeuille	302		
Débiteurs	303		
Prêts aux entreprises	304		
Provision pour moins-value	305	() (
	<hr/> 306 <hr/>		
	307		

Passifs

Créditeurs et charges à payer	308
Revenus reportés	309
Dette à long terme	310
	<hr/> 311 <hr/>

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises	312
Excédent (déficit) non affecté	313
	<hr/> 314 <hr/>

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	315
Supportant les engagements de prêts	316
	<hr/> 317 <hr/>

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

26 Risques environnementaux

Les opérations de la Ville sont régies par les lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables en ce qui concerne la résultante, l'échéance ou l'impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville fonctionne en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites, à l'exception de la quote-part des coûts de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

27 Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 1 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

28 Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 707 679	(1 972 927)
Excédent de fonctionnement affecté	2	
Réserves financières et fonds réservés	3 5 034 105	4 958 913
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (334 129) ((359 407)
Financement des investissements en cours	5 (2 293 086)	(864 864)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 52 220 522	49 611 216
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	8
	8 55 335 091	51 372 931
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Administration municipale	9 3 768 489	2 740 404
Organismes contrôlés ¹	10 (3 060 810)	(4 713 331)
	11 707 679	(1 972 927)
Excédent de fonctionnement affecté		
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale	12	
-	13	
-	14	
-	15	
-	16	
-	17	
-	18	
-	19	
-	20	
	21	
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés	22	
-	23	
-	24	
	25	
	26	
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières		
- Élection	27 160 999	110 999
- CITL	28 500 000	500 000
- Manoir (SHQ)	29 140 573	526 864
- Autres	30 2 589 775	2 226 013
-	31	
	32 3 391 347	3 363 876
Fonds réservés		
Fonds de roulement	33 944 446	838 969
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	34 698 312	756 068
Organismes contrôlés	35	
Montant non réservé		
Administration municipale	36	
Organismes contrôlés	37	
Fonds local d'investissement	38	
Fonds local de solidarité	39	
Autres		
-	40	
-	41	
	42 1 642 758	1 595 037
	43 5 034 105	4 958 913

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	44 () (
Régimes non capitalisés	45 () (
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	46 () (
Autres	47 (272 921) (
Régimes non capitalisés	48 () (
	49 (272 921) (
	272 921	290 616
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	50 () (
Frais d'assainissement des sites contaminés	51 () (
Appariement fiscal pour revenus de transfert	52 () (
Autres	53 () (
-	54 () (
	55 (272 921) (
	272 921	290 616
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	56 (49 126) (
Intérêts sur la dette à long terme	57 () (
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	58 () (
Utilisation du fonds de roulement	59 () (
Mesure relative aux frais reportés	60 () (
Autres	61 () (
-	62 () (
	63 (49 126) (
	49 126	68 791
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	64 () (
Frais d'émission de la dette à long terme	65 () (
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	66 () (
Autres	67 () (
- Dépense de fonctionnement mis	68 (15 102) (
-	69 () (
	15 102)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	70	3 020
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	71	
Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI et du FLS	72	
Autres	73	
-	74	3 020
	75 (334 129) (
	334 129	359 407

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	76 37 031	37 031
Investissements à financer	77 (2 330 117) (901 895)
	78 (2 293 086)	(864 864)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	79 88 923 875	89 264 600
Propriétés destinées à la revente	80	424 266
Prêts	81 50 631	151 475
Placements de portefeuille à titre d'investissement	82	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	83	
	84 88 974 506	89 840 341
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	85 45 392 943	48 129 307
Frais reportés liés à la dette à long terme	86 180 034	209 834
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	87 (8 818 984) (8 103 651)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	88 () ((6 364)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	89 (9) (12 729)
	90 36 753 984	40 229 125
Dette en cours de refinancement et autres éléments	91	
	92 36 753 984	40 229 125
	93 52 220 522	49 611 216

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que, selon les conditions prévues par la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2016.

Application de la Loi aux régimes de la municipalité et ses entités consolidées

De nouveaux effets de l'application de la Loi doivent être constatés en 2016 à la suite de faits nouveaux s'il y a lieu. Ces effets sont comptabilisés de façon prospective par imputation dans la charge de l'exercice courant, puisqu'ils ont donné lieu à des changements d'estimations comptable. Lorsque ces effets ont trait aux services rendus au cours des exercices antérieurs, ils sont imputés à titre de coût des services passés dans la charge de l'exercice.

La ville de Deux-Montagnes participe à un régime de retraite qui est visé par la Loi, et dont les ententes pour la restructuration du régime sont en cours de finalisation. Certaines informations ont déjà été reflétées dans l'exercice précédent. L'impact des nouvelles modifications apportées aux résultats 2016 est résumé ci-après:

- Incidence de la cotisation au fonds de stabilisation (a) sur le coût du service courant de l'exercice: 80 030 \$.

(a) Certaines de ces modalités ont un impact sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est en vigueur). Pour les employés de la ville de Deux-Montagnes (cadres, cols blancs et cols bleus), malgré que les lettres d'ententes soient toujours en cours de finalisation, les cotisations pour l'année 2016 reflètent les ententes mentionnées ci-dessus, notamment en ce qui concerne le fonds de stabilisation.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 26 078	(991 118)
Charge de l'exercice	5 (896 739)	(221 090)
Cotisations versées par l'employeur	6 725 670	796 106
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(144 991)</u>	<u>26 078</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 30 325 132	29 461 207
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (30 864 246)	(29 985 527)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (539 114)	(524 320)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 408 374	551 444
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (130 740)	27 124
Provision pour moins-value	13 (14 251)	(1 046)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(144 991)</u>	<u>26 078</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>4</u>	<u>2</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 <u>28 745 227</u>	<u>28 397 619</u>
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (29 298 591)	(28 928 959)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (553 364)	(531 340)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 326 673	1 705 672
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 535 925	8 334 566
	21 1 862 598	10 040 238
Cotisations salariales des employés	22 (653 515)	(824 016)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 (537 795)	(8 136 769)
	24 671 288	1 079 453
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 56 174	14 726
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	122 457
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 40 115	(1 410 240)
Variation de la provision pour moins-value	29 13 206	1 046
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>780 783</u>	<u>(192 558)</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 1 720 795	2 315 705
Rendement espéré des actifs	34 (1 604 839)	(2 344 237)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 115 956	(28 532)
Charge de l'exercice	36 <u>896 739</u>	<u>(221 090)</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 1 602 382	500 369
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (1 604 839)	(2 344 237)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 (2 457)	(1 843 868)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40	418 701
Prestations versées au cours de l'exercice	41 1 180 195	(1 004 395)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	197 123
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
Pour la réserve de restructuration	44 126 069	119 015
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 307 246	277 763
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 17	17
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,25 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
-	54	
-	55	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56	57	58

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2016	2015
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	59 ()	()
Charge de l'exercice	60 ()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	61	
Passif à la fin de l'exercice	62 ()	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69	() ()	
	70		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres			
-	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87		
Autres hypothèses économiques			
-	88		
-	89		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	91	

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 1

Description des régimes et autres renseignements

REER collectif

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 93	<u>4 937</u>	<u>3 898</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 94 Oui
 95 Non

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	<u>22</u>	<u>24</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Cotisations des élus au RREM 97	<u>8 628</u>	<u>8 323</u>
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 98	29 362	28 058
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	<u>29 362</u>	<u>28 058</u>
100	<u>29 362</u>	<u>28 058</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2016

Administration municipale

Dettes à long terme	1	39 354 298
---------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	2 293 086
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dettes en cours de refinancement	4	
----------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	698 312
-------------------	---	---------

Débiteurs	8	7 510 830
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	393 532
---	---	---------

Autres montants	10	756 041
-----------------	----	---------

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	37 031
--	----	--------

Autres		
--------	--	--

-	12	
---	----	--

-	13	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	32 251 638
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	3 733 922
--	----	-----------

Endettement net à long terme	16	35 985 560
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	18	75 206
---------------------------	----	--------

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	20	36 060 766
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités		
--	--	--

reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
--	----	--

	23	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	36 060 766
---	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	
--	----	--

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TAXES	2016	2016	2016	2015	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	13 965 600	13 997 408	13 870 286	13 492 511
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	596 500	604 979	604 979	564 842
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5	545 000	498 493	498 493	
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	15 107 100	15 100 880	14 973 758	14 057 353
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	1 280 000	1 285 420	1 285 420	1 281 300
Égout	11				1 228 256
Traitement des eaux usées	12	1 229 000	1 232 706	1 232 706	
Matières résiduelles	13	1 115 000	1 118 026	1 118 026	1 114 875
Autres					
-Transport en commun	14	633 000	634 379	634 379	632 795
-Déneigement	15	828 000	834 817	834 817	56 142
-Piscines	16	56 000	56 064	56 064	830 071
Centres d'urgence 9-1-1	17	66 000	74 532	74 532	69 331
Service de la dette	18				484 786
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	5 207 000	5 235 944	5 235 944	5 697 556
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	5 207 000	5 235 944	5 235 944	5 697 556
	26	20 314 100	20 336 824	20 209 702	19 754 909

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	9 500	11 450	10 687
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	386 000	456 077	477 812
	35	395 500	467 527	488 499
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	395 500	467 527	488 499
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	395 500	467 527	488 499

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52			
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57			19 340
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			32 700
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		483 667	408 437
Transport adapté	61		52 484	45 779
Transport scolaire	62			
Autres	63		163 904	43 262
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67	227 900		71 097
Réseau de distribution de l'eau potable	68		68 575	68 575
Traitement des eaux usées	69			92 476
Réseaux d'égout	70		68 575	85 263
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			147 959
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72	230 000	353 053	204 986
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			9 941
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79		82 465	186 844
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82		91 285	91 285
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	145 600		24 273
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	115 400	121 462	68 376
Autres	88			
Réseau d'électricité	89			
	90	718 900	702 950	1 502 158
				1 355 470

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	500 486	500 486	375 221
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		6 040	
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			909 655
Réseau de distribution de l'eau potable	107			78 700
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109	413 800	413 800	437 368
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			440 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	914 286	920 326	2 240 944

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134			
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	136			
Autres	137			
	138			
TOTAL DES TRANSFERTS	139	718 900	1 617 236	2 422 484
				3 596 414

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Non audité

SERVICES RENDUS	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	140	676 800	689 878	604 773
Évaluation	141			
Autres	142	41 000	48 440	963
	143	717 800	738 318	605 736
Sécurité publique				
Police	144		77 612	3 978 340
Sécurité incendie	145	1 040 000	977 243	937 995
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	1 040 000	977 243	4 916 335
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			18 867
Enlèvement de la neige	150	3 200	3 200	
Autres	151	83 600	64 367	
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154	86 800	67 567	18 867
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167			
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	1 844 600	1 783 128	5 540 938

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	921 500	989 292	924 304
Sécurité publique	183	50 100	44 134	132 532
Transport				
Réseau routier	184			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		491 091	413 977
Transport adapté	186		33 656	24 556
Transport scolaire	187			
Autres	188		28 651	26 546
Autres	189	9 000	11 799	11 799
Hygiène du milieu	190	45 500	61 295	100 749
Santé et bien-être	191	90 000	90 000	774 073
Aménagement, urbanisme et développement	192	12 100	28 341	212 481
Loisirs et culture	193	755 600	690 043	1 000 937
Réseau d'électricité	194			
	195	1 883 800	1 914 904	3 169 298
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	3 728 400	3 698 032	9 151 093
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	34 000	61 702	43 044
Droits de mutation immobilière	198	695 000	1 099 639	884 765
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	729 000	1 161 341	927 809
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	520 500	424 660	733 616
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	203			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	204	95 000	262 079	252 883
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205		291 161	(3 623 891)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	206		699 595	
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	207			
Contributions des promoteurs	208			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	209			
Contributions des organismes municipaux	210			
Autres contributions	211		263 310	263 310
Autres	212	1 082 361	43 408	2 280 319
	213	1 082 361	597 879	(1 343 572)
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	214			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2016	Réalizations 2016			Réalizations 2016	Réalizations 2015	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	318 100	362 730	405	363 135	363 135	299 743
Greffe et application de la loi	2	1 787 400	1 715 708	1 850	1 717 558	1 717 558	1 693 398
Gestion financière et administrative	3	1 582 300	1 434 106	219 677	1 653 783	1 653 783	1 721 765
Évaluation	4	297 700	267 253		267 253	267 253	352 197
Gestion du personnel	5						
Autres							
-	6	149 100	147 863		147 863	147 863	33 774
-	7						
	8	4 134 600	3 927 660	221 932	4 149 592	4 149 592	4 100 877
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	3 743 400	3 855 552	74 147	3 929 699	3 953 483	7 662 466
Sécurité incendie	10	1 868 000	1 753 099	213 378	1 966 477	1 966 477	1 724 379
Sécurité civile	11	52 700	56 970	463	57 433	57 433	3 231
Autres	12	5 500	4 490	4 402	8 892	8 892	10 232
	13	5 669 600	5 670 111	292 390	5 962 501	5 986 285	9 400 308
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	887 500	1 316 593	1 095 126	2 411 719	2 411 719	2 594 843
Enlèvement de la neige	15	592 400	490 238	26 736	516 974	516 974	403 673
Éclairage des rues	16	129 600	109 791	71 963	181 754	181 754	205 977
Circulation et stationnement	17	70 300	61 986	22 706	84 692	84 692	72 808
Transport collectif							
Transport en commun	18	979 200	889 633	9 264	898 897	2 170 958	1 652 381
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	538 700	374 737		374 737	374 737	
	22	3 197 700	3 242 978	1 225 795	4 468 773	5 740 834	4 929 682

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2016	Réalizations 2016			Réalizations 2016	Réalizations 2015	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	820 500	797 250	412 502	1 209 752	1 209 752	1 249 159
Réseau de distribution de l'eau potable	24	305 200	303 762	356 356	660 118	660 118	667 803
Traitement des eaux usées	25	542 200	542 140	475 522	1 017 662	831 646	757 470
Réseaux d'égout	26	597 500	512 810	499 639	1 012 449	1 012 449	1 049 621
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	421 200	386 115		386 115	386 115	408 372
Élimination	28	403 900	412 187		412 187	412 187	399 410
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	287 200	310 146		310 146	310 146	264 887
Tri et conditionnement	30	61 800	41 208		41 208	41 208	58 970
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33	74 300	57 635		57 635	57 635	58 918
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37						
Protection de l'environnement	38						1 190
Autres	39			16 182	16 182	16 182	14 855
	40	3 513 800	3 363 253	1 760 201	5 123 454	4 937 438	4 930 655
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	115 000	133 281	175	133 456	658 540	830 568
Sécurité du revenu	42						
Autres	43						28 033
	44	115 000	133 281	175	133 456	658 540	858 601
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	891 200	853 818	45 478	899 296	899 296	906 694
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48						
Tourisme	49						
Autres	50						
Autres	51	12 000	11 062		11 062	11 062	34 855
	52	903 200	864 880	45 478	910 358	910 358	941 549

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2016	Réalizations 2016			Réalizations 2016	Réalizations 2015
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	643 400	656 222	499 703	1 155 925	1 155 925	1 096 964
Patinoires intérieures et extérieures	54	423 300	396 759		396 759	489 074	580 707
Piscines, plages et ports de plaisance	55	84 500	99 434		99 434	99 434	91 227
Parcs et terrains de jeux	56	1 125 100	1 114 975		1 114 975	1 114 975	1 058 504
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59	87 700	86 575		86 575	86 575	62 124
	60	2 364 000	2 353 965	499 703	2 853 668	2 945 983	2 889 526
Activités culturelles							
Centres communautaires	61						
Bibliothèques	62	657 000	661 510	25 143	686 653	686 653	634 684
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	10 900	57 776		57 776	57 776	10 537
	66	667 900	719 286	25 143	744 429	744 429	645 221
	67	3 031 900	3 073 251	524 846	3 598 097	3 690 412	3 534 747
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	1 695 000	932 271		932 271	1 153 411	1 461 807
Autres frais	70	86 000	72 678		72 678	151 350	4 294
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	200 000	115 850		115 850	115 850	310 125
Autres	72	60 000	66 747		66 747	103 794	433 664
	73	2 041 000	1 187 546		1 187 546	1 524 405	2 209 890
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION							
74							
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
75		4 214 500	4 070 817	(4 070 817)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Rémunération des élus	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	40
Taux des taxes	41
Questionnaire	43

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la Ville de Deux-Montagnes (ci-après « la municipalité »). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre [mon] opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19) [176 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1)]. En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

[Original signé par]

/s/ Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Laval
CPA Auditeur, CA permis de comptabilité publique no A119220

DATE 2017-07-11

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	20 336 824
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u> </u>
Total partiel			4	<u>20 336 824</u>
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	889 317		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	74 532		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>	10	<u>963 849</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<u>19 372 975</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 1 ^{er} janvier 2016 ²	1 <u>1 559 729 300</u>
Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 31 décembre 2016 ²	2 <u>1 562 812 300</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3 <u>1 561 270 800</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4 <u>19 372 975</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5 <u>1 561 270 800</u>
Taux global de taxation réel de 2016	6 1 , 2 4 0 8 / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 ^{er} janvier 2016 ²	7 _____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2016 ²	8 _____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9 <u> </u>

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	795 000	488 048	980 687
Usines de traitement de l'eau potable	2	215 000	124 530	
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	805 000	941 981	1 379 179
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 750 000	1 476 025	364 980
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	175 000		164 878
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	400 000		235 137
Autres infrastructures	11	65 000		
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			43 421
Édifices communautaires et récréatifs	14	75 000	436 656	149 906
Améliorations locatives	15			3 719
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	170 000	42 843	378 646
Ameublement et équipement de bureau	18	21 000	99 740	307 960
Machinerie, outillage et équipement divers	19	126 000	413 547	364 776
Terrains	20		228 546	95 000
Autres	21			
	22	4 597 000	4 251 916	4 468 289

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23		488 048	980 687
Usines de traitement de l'eau potable	24		124 530	
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26		941 981	1 379 179
Autres infrastructures	27		1 476 025	764 995
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		1 221 332	1 343 428
	34		4 251 916	4 468 289

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Non audité		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	42 843 446	1 611 590	3 905 052	40 549 984
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	655 856		161 482	494 374
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6	4 839 839		311 220	4 528 619
	7	48 339 141	1 611 590	4 377 754	45 572 977
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	668 110	30 202		698 312
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	5 146 539		408 589	4 737 950
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	32 267 243	38 098	1 381 142	30 924 199
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	38 081 892	68 300	1 789 731	36 360 461
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	7 168 082	1 543 290	648 429	8 062 943
Organismes municipaux	17	914 840		158 799	756 041
Autres tiers	18				
	19	8 082 922	1 543 290	807 228	8 818 984
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20				
	21	8 082 922	1 543 290	807 228	8 818 984
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	22	1 442 065		1 048 533	393 532
Prêts	23				
Autres	24	732 262		732 262	
	25	10 257 249	1 543 290	2 588 023	9 212 516
	26	48 339 141	1 611 590	4 377 754	45 572 977
Dettes en cours de refinancement	27	()		()	
Reclassement / Redressement	28				
	29	48 339 141	1 611 590	4 377 754	45 572 977

Note

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
Administration générale				
Grefte et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	17 880	17 880	20 335
Sécurité publique				
Police	4	3 651 000	3 787 159	233 738
Sécurité incendie	5		13 341	13 700
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	970 000	866 689	123 892
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	542 200	542 140	(12 135)
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	362 500	353 392	
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			342 293
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	5 525 700	5 580 601	733 958

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	14,89	33,50	25 076,90	***	***	***
Professionnels	2	1,00	3,00	125,00	***	***	***
Cols blancs	3	37,94	33,50	57 188,75	***	***	***
Cols bleus	4	53,08	38,00	98 382,25	***	***	***
Policiers	5				***	***	***
Pompiers	6	21,73	22,00	25 894,00	***	***	***
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7				***	***	***
	8	128,64		206 666,90	***	***	***
Élus	9	7,00			195 408	49 365	244 773
	10	135,64			***	***	***

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	68 575				68 575
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15	68 575	120 830	292 970		482 375
Autres	16	565 800	103 422	250 764	146 300	1 066 286
	17	702 950	224 252	543 734	146 300	1 617 236

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement		+	Amortissement des immobilisations		=	Charges		-	Services rendus		=	Coût des services municipaux	Frais de financement	
Administration générale																
Greffe et application de la loi	1	1 715 708	27		1 850	53		1 717 558	79		689 878	105		1 027 680	131	
Évaluation	2	267 253	28			54		267 253	80			106		267 253	132	
Autres	3	1 944 699	29		220 082	55		2 164 781	81		1 037 732	107		1 127 049	133	305 012
	4	3 927 660	30		221 932	56		4 149 592	82		1 727 610	108		2 421 982	134	305 012
Sécurité publique																
Police	5	3 855 552	31		74 147	57		3 929 699	83			109		3 929 699	135	15 250
Sécurité incendie	6	1 753 099	32		213 378	58		1 966 477	84		1 021 377	110		945 100	136	27 478
Sécurité civile	7	56 970	33		463	59		57 433	85			111		57 433	137	
Autres	8	4 490	34		4 402	60		8 892	86			112		8 892	138	
	9	5 670 111	35		292 390	61		5 962 501	87		1 021 377	113		4 941 124	139	42 728
Transport																
Réseau routier																
Voirie municipale	10	1 316 593	36		1 095 126	62		2 411 719	88			114		2 411 719	140	217 353
Enlèvement de la neige	11	490 238	37		26 736	63		516 974	89		3 200	115		513 774	141	16 034
Autres	12	171 777	38		94 669	64		266 446	90		76 166	116		190 280	142	
Transport collectif	13	889 633	39		9 264	65		898 897	91			117		898 897	143	
Autres	14	374 737	40			66		374 737	92			118		374 737	144	7 987
	15	3 242 978	41		1 225 795	67		4 468 773	93		79 366	119		4 389 407	145	241 374
Hygiène du milieu																
Eau et égout																
Approvisionnement et traitement de l'eau potable																
Réseau de distribution de l'eau potable	16	797 250	42		412 502	68		1 209 752	94		61 295	120		1 148 457	146	138 076
Traitement des eaux usées	17	303 762	43		356 356	69		660 118	95			121		660 118	147	199 091
Réseaux d'égout	18	542 140	44		475 522	70		1 017 662	96			122		1 017 662	148	
	19	512 810	45		499 639	71		1 012 449	97			123		1 012 449	149	121 897
Matières résiduelles																
Déchets domestiques et assimilés	20	798 302	46			72		798 302	98			124		798 302	150	
Matières recyclables	21	408 989	47			73		408 989	99			125		408 989	151	
Autres	22		48			74			100			126			152	
Cours d'eau	23		49			75			101			127			153	
Protection de l'environnement	24		50			76			102			128			154	
Autres	25		51		16 182	77		16 182	103			129		16 182	155	
	26	3 363 253	52		1 760 201	78		5 123 454	104		61 295	130		5 062 159	156	459 064

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement
Santé et bien-être											
Logement social	157	133 281	172	175	187	133 456	202	90 000	217	43 456	232
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233
Autres	159		174		189		204		219		234
	160	133 281	175	175	190	133 456	205	90 000	220	43 456	235
Aménagement, urbanisme et développement											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	853 818	176	45 478	191	899 296	206	28 341	221	870 955	236 22 147
Rénovation urbaine	162		177		192		207		222		237
Promotion et développement économique	163		178		193		208		223		238
Autres	164	11 062	179		194	11 062	209		224	11 062	239
	165	864 880	180	45 478	195	910 358	210	28 341	225	882 017	240 22 147
Loisirs et culture											
Activités récréatives	166	2 353 965	181	499 703	196	2 853 668	211	673 055	226	2 180 613	241 94 068
Activités culturelles											
Bibliothèques	167	661 510	182	25 143	197	686 653	212	16 988	227	669 665	242 22 410
Autres	168	57 776	183		198	57 776	213		228	57 776	243 743
	169	3 073 251	184	524 846	199	3 598 097	214	690 043	229	2 908 054	244 117 221
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245
	171	20 275 414	186	4 070 817	201	24 346 231	216	3 698 032	231	20 648 199	246 1 187 546

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Non audité

		2016	2015
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	4 251 916	4 096 038
Frais de financement	4		182
Autres	5		
	6	4 251 916	4 096 220

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire	64 107	16 176
Conseiller	16 671	7 299
Conseiller	13 271	6 599
Conseiller	13 167	6 554
Conseiller	11 710	5 828
Conseiller	12 571	6 247
Conseiller	12 963	6 455

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Non audité

		2016	2015
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	2 740 405	689 823
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	124 596	
Solde redressé au début de l'exercice	3	2 865 001	689 823
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	2 103 488	1 840 582
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7		
Réserves financières et fonds réservés	8	(1 200 000)	210 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	903 488	2 050 582
Solde à la fin de l'exercice	12	3 768 489	2 740 405
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13		62 500
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15		62 500
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16		(62 500)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18		
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21		(62 500)
Solde à la fin de l'exercice	22		
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	4 340 944	2 679 734
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		(142 091)
Solde redressé au début de l'exercice	25	4 340 944	2 537 643
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	107 691	1 982 459
Activités d'investissement	27	(858 659)	(163 870)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	1 200 000	(210 000)
Financement des investissements en cours	29	30 202	194 712
	30	479 234	1 803 301
Solde à la fin de l'exercice	31	4 820 178	4 340 944

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

	2016	2015
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	32 (68 791)	(88 456)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 (68 791)	(88 456)
Affectations		
Activités de fonctionnement - Augmentation	35 ()	()
Activités de fonctionnement - Diminution	36 19 665	19 665
Financement à long terme des activités de fonctionnement	37 (15 102)	()
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	38 3 020	
Solde à la fin de l'exercice	39 (61 208)	(68 791)
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	40 (864 864)	(3 035 523)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	41	
Solde redressé au début de l'exercice	42 (864 864)	(3 035 523)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	43 (1 398 020)	2 365 371
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	44	
Excédent de fonctionnement affecté	45	
Réserves financières et fonds réservés	46 (30 202)	(194 712)
	47 (1 428 222)	2 170 659
Solde à la fin de l'exercice	48 (2 293 086)	(864 864)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Solde au début de l'exercice	49 44 129 548	44 799 691
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	50	
Solde redressé au début de l'exercice	51 44 129 548	44 799 691
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement	52	
Excédent de fonctionnement affecté	53	
Financement à long terme des activités d'investissement	54 (68 300)	(3 203 083)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités d'investissement	55 3 056 208	3 371 151
Variation résiduelle de l'exercice	56 (42 785)	(838 211)
Solde à la fin de l'exercice	57 47 074 671	44 129 548

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>1 500 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>1 500 000</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>1 500 000</u>

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	2016		2015
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 () () (
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales			
	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 () () (
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25 () () (
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales			
	33		

TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 8 □ 4 □ 1 □ 7 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 8 □ 5 □ 1 □ 2 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 2 , □ 4 □ 2 □ 4 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 2 , □ 4 □ 2 □ 4 □ 0 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 8 □ 4 □ 1 □ 7 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ 0 , □ 0 □ 3 □ 8 □ 7 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(Montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	1 6 9 , 0 0 \$
Égout	2	1 6 3 , 0 0 \$
Eau et égout	3	, \$
Traitement des eaux usées	4	, \$
Matières résiduelles	5	1 5 0 , 0 0 \$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | | , | | | | | %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Transport en commun	85,0000	4	
Déneigement	115,0000	4	
Piscine hors-terre	25,0000	4	
Piscine creusée	35,0000	4	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2016	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2016 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2016 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	9 330	\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité applique-t-elle les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
9. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>	
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	28 <input type="checkbox"/>	29 <input checked="" type="checkbox"/>	
11. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2018			
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2016	30	
Facteur comparatif de 2016	31	
Valeur uniformisée	32	_____	
12. Avez-vous reçu au cours de l'exercice ou êtes-vous en droit de recevoir pour cet exercice une subvention relative au <i>Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local</i> (PAERRL) de la part du MTMDET?	33 <input type="checkbox"/>	34 <input checked="" type="checkbox"/>	
Montant de l'aide financière reçue	35	_____ \$	
Total des frais encourus admissibles au PAERRL :			
a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)	36	_____ \$	
b) Dépenses d'investissement	37	_____ \$	
c) Total des frais encourus admissibles	38	_____ \$	
d) Description des dépenses d'investissement :			
Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 :			
a) Numéro de la résolution	39	_____	
b) Date d'adoption de la résolution	40	_____	
Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 38 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue à la ligne 35, fournissez-en les justifications :			

Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017	
Revenus de taxes	46
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	47
Calcul de certains revenus de taxes	48
Taux des taxes	50
Taux global de taxation prévisionnel	51
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	54
Questionnaire	56

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

TAXES**SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	14 296 500
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	611 500
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	468 100
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	15 376 100

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	1 287 200
Égout	11	1 232 600
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	1 120 000
Autres		
- Transport en commun	14	639 000
- Déneigement	15	835 000
- piscine	16	56 000
Centres d'urgence 9-1-1	17	70 000
Service de la dette	18	
Activités de fonctionnement	19	
Activités d'investissement	20	
	21	5 239 800
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
Autres	23	
	24	
	25	5 239 800
	26	20 615 900

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	450 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	450 000
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	
	9	
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	450 000

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	450 000

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 1 448 507 540	X 5 0,8486	/100\$ 6 12 291 991				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 75 061 880	X 8 0,8587	/100\$ 9 644 556				
Immeubles non résidentiels	10 55 152 580	X 11 2,4390	/100\$ 12 1 345 171				
Immeubles industriels	13 174 300	X 14 2,4390	/100\$ 15 4 251				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19	X 20	/100\$ 21				
Immeubles agricoles	22 1 241 000	X 23 0,8486	/100\$ 24 10 531				
Total			25 14 296 500	26 ()	27 ()	28	29 14 296 500
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30 1 580 137 300	X 31 0,0387	/100\$ 32 611 500				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54 611 500	55 ()	56 ()	57	58 611 500

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>				
Taxes sur la valeur foncière											
Taxes générales											
Taxes spéciales											
Activités de fonctionnement (taux unique) 1	X	2	/100\$ 3								
Activités de fonctionnement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres) 4	X	5	/100\$ 6								
Immeubles de 6 logements ou plus 7	X	8	/100\$ 9								
Immeubles non résidentiels 10	X	11	/100\$ 12								
Immeubles industriels 13	X	14	/100\$ 15								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels 16	X	17	/100\$ 18								
Autres 19	X	20	/100\$ 21								
Immeubles agricoles 22	X	23	/100\$ 24								
Total			25					26 (.....) 27 (.....) 28	29
Taxes spéciales											
Activités d'investissement (taux unique) 30	X	31	/100\$ 32								
Activités d'investissement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres) 33	X	34	/100\$ 35								
Immeubles de 6 logements ou plus 36	X	37	/100\$ 38								
Immeubles non résidentiels 39	X	40	/100\$ 41								
Immeubles industriels 42	X	43	/100\$ 44								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels 45	X	46	/100\$ 47								
Autres 48	X	49	/100\$ 50								
Immeubles agricoles 51	X	52	/100\$ 53								
Total			54					55 (.....) 56 (.....) 57	58
	<u>Valeur locative imposable</u>										
Taxe d'affaires sur la valeur locative 59	X	60	% 61	62 (.....) 63 (.....) 64	65				

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	1 6 9 , 0 0 \$
Égout	2	1 6 3 , 0 0 \$
Eau et égout	3	, \$
Traitement des eaux usées	4	, \$
Matières résiduelles	5	1 5 0 , 0 0 \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Transport en commun	85,0000	4	
Déneigement	115,0000	4	
Piscine hors-terre	25,0000	4	
Piscine creusée	35,0000	4	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes		1	20 615 900
Ajouter			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3
Total partiel		4	<u>20 615 900</u>
Déduire			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	879 920
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	70 000
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10 <u>949 920</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel		11	<u>19 665 980</u>

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel 1 19 665 980

Évaluation des immeubles imposables ayant servi à établir les revenus de la taxe foncière générale 2 1 580 137 300

Taux global de taxation prévisionnel de 2017

(ligne 1 ÷ ligne 2) x 100 \$

3 , /100 \$

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	1 366 515	4 319			673 605	11 011
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						
Autres	5	103 457				543 167	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	1 469 972	4 319			1 216 772	11 011

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	12 852 550			14 908 000
De secteur	10	468 100			468 100
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12				
Autres	13	4 523 176			5 169 800
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	17 843 826			20 545 900

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour le rôle d'évaluation foncière	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
- Pour le rôle de la valeur locative	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2017 pour des exploitations agricoles enregistrées?	14 <input checked="" type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	16	8 389 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	17	\$	
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	18	26 540 700 \$	
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	19	3 646 900 \$	
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	20	1 435 700 \$	
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	21	\$	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 803 chemin Oka
(no) (rue)
Deux-Montagnes J7R 1L8
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 473-2796
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 473-3412
(ind. rég.) (numéro)

Courriel jguindon@ville.deux-montagnes.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Julie Guindon

Téléphone (450) 473-2796
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 473-3412
(ind. rég.) (numéro)

Courriel jguindon@ville.deux-montagnes.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Raymond Chabot Grant Thornton

Titre CPA

Adresse 2500 boul. Daniel Johnson bureau 300
(no) (rue)
Laval H7T 2P6
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 382-0270
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 875-9797
(ind. rég.) (numéro)

Courriel joly.alexandre@rcgt.com

Responsable du dossier Alexandre Joly

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Julie Guindon , atteste que le rapport financier consolidé de Deux-Montagnes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2017-07-13 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Deux-Montagnes .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Deux-Montagnes consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Deux-Montagnes détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 25 est de 3 962 160 \$.

Le taux global de taxation réel de 2016 à la page S34 ligne 6 est de 1,2408 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2017-07-06 13:52:50

Date de transmission au Ministère : 2017/07/14